

Modification du PLU ? Attention danger?

Écrit par Saintlaurentduvar.net
Dimanche, 06 Septembre 2015 08:49



Plusieurs de nos internautes nous ont alerté sur une modification du PLU... Nous vous proposons de lire leur communiqué et d'en débattre sur la page Facebook ou sur le site. A vous de jouer!

De notre coté nous allons essayer d'éclaircir ce sujet dans les jours à venir...

Chers Laurentins, cette publication est établie dans le but de vous sensibiliser concernant l'Enquête publique qui a débuté le 31-08-2015 sur la nouvelle modification du PLU de St Laurent du Var

Modification du PLU ? Attention danger?

Écrit par Saintlaurentduvar.net

Dimanche, 06 Septembre 2015 08:49

Certaines zones notamment et principalement en UVD feront l'objet d'une baisse considérable sur les droits à bâtir. Nous avons besoin du maximum de personnes qui se sentent concernés qui sont propriétaires de terrains et qui vont être touchés par cette future modification.

Ces zones se situent principalement entre le secteur des Pugets jusqu'à Ste Pétronille en limite de commune de la Gaude. Aussi, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif du pourcentage d'emprise au sol du PLU actuel et le pourcentage d'emprise au sol sur le futur PLU après modification et approbation si vous ne vous manifestez pas.

COEFFICIENT D'EMPRISE AU SOL DU PLU A CE JOUR:

UVD2 - 30%

UVD3 - 35%

UVD3a - 35%

Modification du PLU ? Attention danger?

Écrit par Saintlaurentduvar.net
Dimanche, 06 Septembre 2015 08:49

COEFFICIENT D'EMPRISE AU SOL DU FUTUR PLU:

UVD2 - 15%

UVD3 - 15%

UVD3a - 20%

Comme vous pourrez le constatez nous sommes en train de nous faire purement et simplement spolier de plus de la moitié des droits à bâtir pour la plupart.

En effet la maire est en droit de réviser le PLU et manifestement n'a pas envie qu'il y ait des constructions sur notre commune. Il semblerait que le logement social ne soit plus d'actualité sur notre commune et que Mr le Maire nous expose la sa façon de s'y opposer.

Le secteur qui doit être urbanisé reste celui ou les zones sont revues à la baisse. Nos quartiers se meurent sans une urbanisation, sans commerces, sans même des lignes de bus régulières.

Modification du PLU ? Attention danger?

Écrit par Saintlaurentduvar.net
Dimanche, 06 Septembre 2015 08:49

La mairie de St Laurent du Var refuse actuellement beaucoup de permis de construire pour des motifs purement et simplement infondés et inexistants!

Cette dernière fait l'objet de l'amende mise en place par l'état pour le non respect du taux de logements sociaux. Il faut rappeler que cette amende a été multipliée par 5 par notre cher et tendre gouvernement en vue d'obliger les mairies à la construction de ces logements et il nous semble aussi logique que tous le monde est en droit de se loger, surtout ceux qui se situent dans une classe sociale ne leur permettant pas l'accès à la propriété et à des locations à des prix faramineux.

Bien entendu cette amende se répercutera aussi sur les impôts des Laurentins et Laurentines . Quel est le but de Mr le Maire que de réviser le PLU et de spolier les propriétaires terriens? De quel droit les gens qui déposent un permis de construire en se conformant au PLU actuel se le voient refusé sans motif valable?

Un collectif de propriétaires va se mettre en place prochainement afin de montrer notre mécontentement. Nous sommes à l'approche des élections régionales et cette modification risque fort de se faire ressentir au niveau des urnes surtout dans une région qui connaît une fragilité politique. C'est notre seul moyen de lutter et faire pression après la voie médiatique. La mairie est seule fautive de cette situation.

Modification du PLU ? Attention danger?

Écrit par Saintlaurentduvar.net

Dimanche, 06 Septembre 2015 08:49

Bien entendu pour les personnes faisant parties d'autres zones que celles sus mentionnées nous vous demanderons de bien éplucher le règlement si il y a des modifications qui ont été apportées également et si d'aventure il s'avérait qu'elles vous soient défavorables vous pourrez vous joindre à notre collectif au moment venu.

En ce jour, Nous vous invitons donc à bien vouloir prendre attache auprès des services de l'urbanisme de la mairie afin de regarder d'une part les modifications apportées et ainsi demander des comptes concernant cette modification qui VOUS concerne aussi.

Vous pourrez également trouver la future modification du PLU sur le site de la mairie de St Laurent du Var ou en suivant directement le lien [ICI](#).